



Activité des navires de pêche

Département BOUCHES-DU-RHÔNE

Navires dans les lieux d'immatriculation de Martigues et Marseille.

2023





Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2023 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2023 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les lieux d'immatriculation du département Bouches-du-Rhône. L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DGAMPA).

NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur. Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Bouches-du-Rhône.

NB2 : Seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse. Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<https://sih.ifremer.fr/> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr



Chiffres clés du département en 2023*

Caractéristiques techniques cumulées



291

navires
inscrits au FPC

35 675

kW de puissance
totale

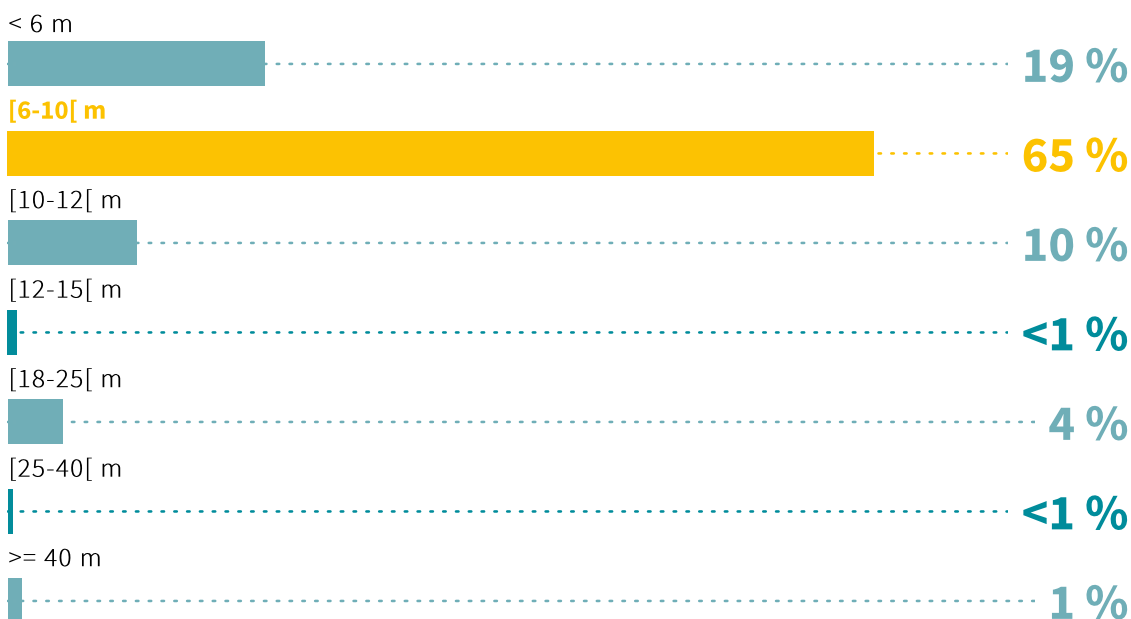
2 876

U.M.S. de Jauge
totale

391

marins**

Répartition des navires par catégorie de longueur



* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs. Les lieux d'immatriculation rattachés au département Bouches-du-Rhône sont Martigues et Marseille.

** Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.




Caractéristiques techniques du navire moyen

1,6

personnes à bord

123

kW



8,6

m de longueur

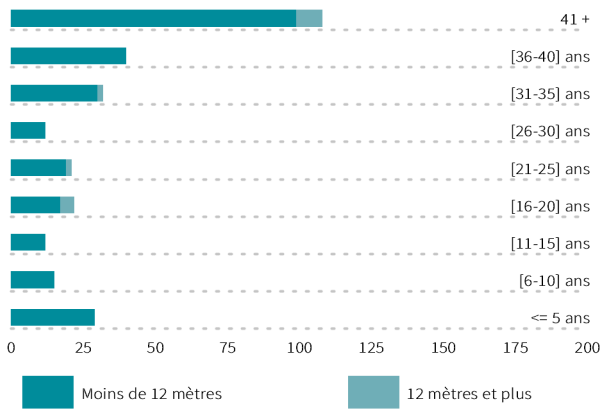
10

U.M.S. de jauge

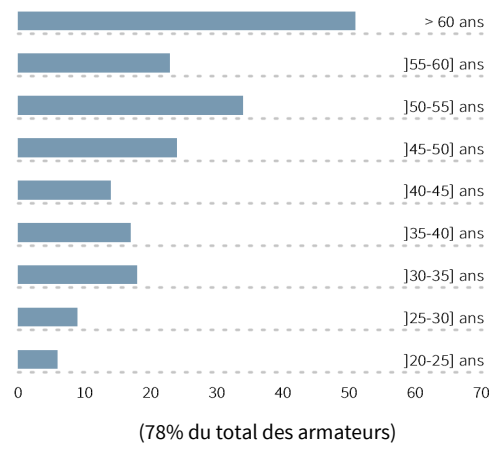
33

ans

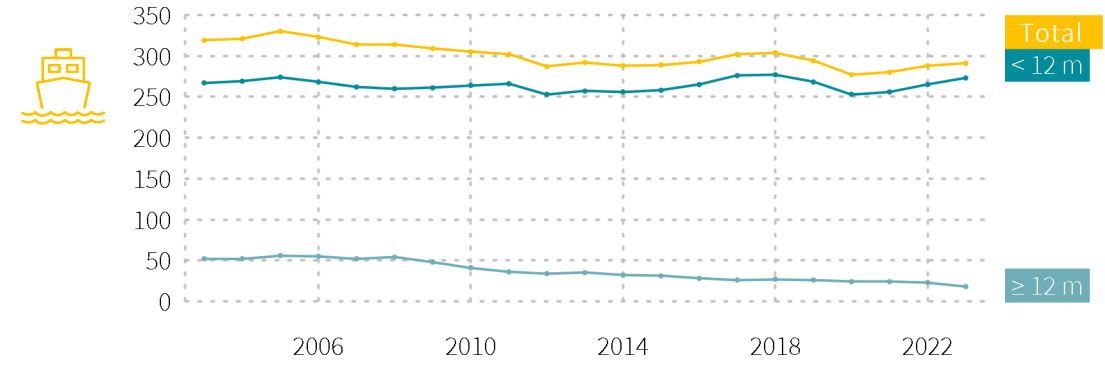
Age des navires



Age des armateurs



Evolution du nombre de navires de 2003 à 2023 par catégorie de longueur





Navires actifs du département



244

navires actifs à la pêche sur

291

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 244 navires actifs à la pêche

Chiffres clés par rayon d'action des navires

Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

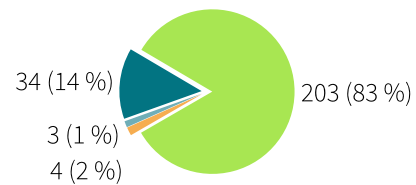
les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Large** ».

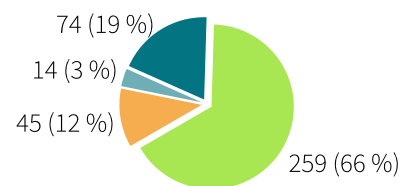
Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75 % de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

En Méditerranée, l'activité de pêche côtière peut se faire en étang et/ou en mer plus ou moins proche de la côte. Les navires exerçant majoritairement leur activité dans ces zones (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Étang et <3milles** ».

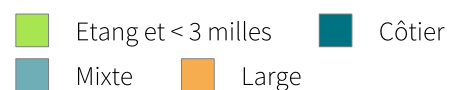
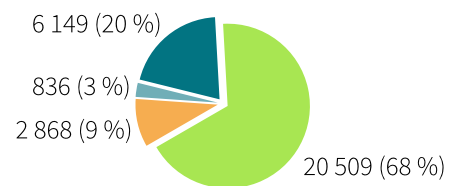
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



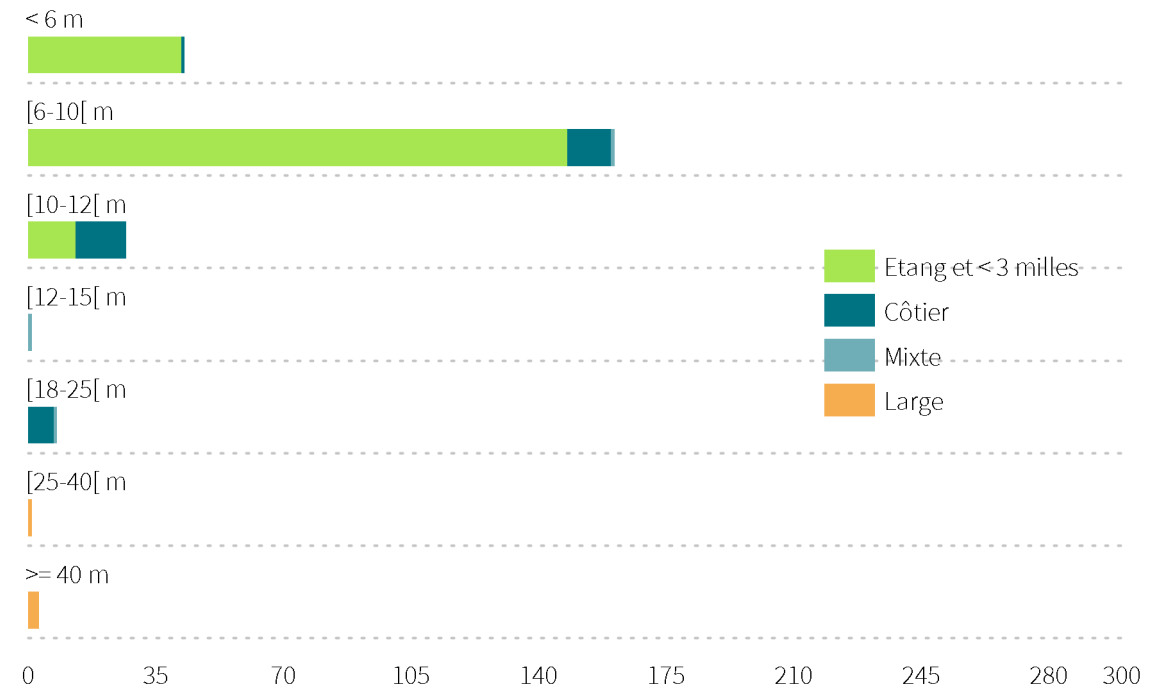
PUISSANCE TOTALE (KW)





Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

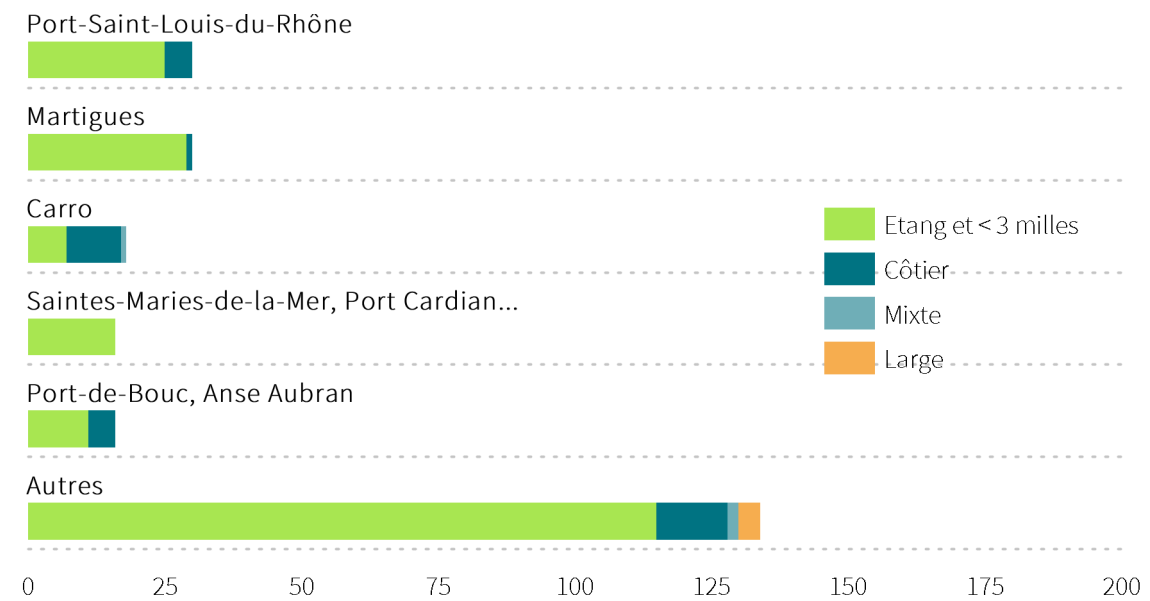
NOMBRE DE NAVIRES



Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





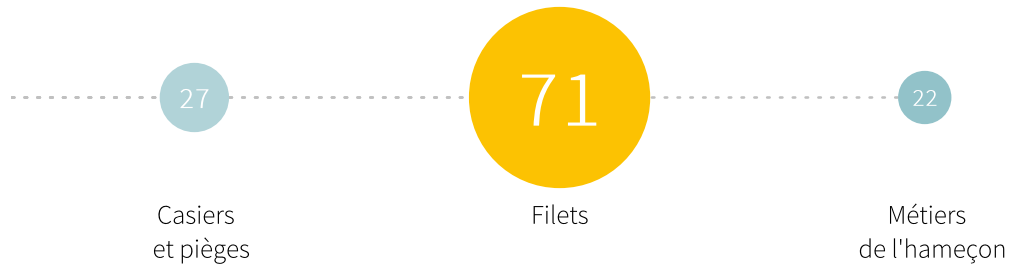
Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

1,4

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISÉS PAR NAVIRE

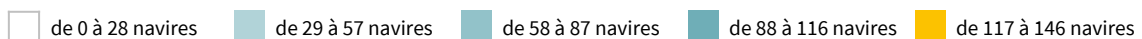
POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filets	106	125	140	140	143	140	137	142	144	146	130	123
Casiers et pièges	43	39	34	45	42	36	15	17	47	54	56	56
Métiers de l'hameçon	17	14	24	30	36	23	38	40	42	33	28	24
Pêche de rivage	10	10	10	10	10	9	8	8	8	8	11	11
Chaluts	5	7	7	7	6	6	6	6	6	5	5	5
Dragues	2	3	4	3	2	2	2	1	3	3	3	2
Sennes	2	2			4				1	2	2	2





Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

2,2

NOMBRE MOYEN DE MÉTIERS PRATIQUÉS PAR NAVIRE

Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filets maillants à dorade royale	17	16	30	30	36	38	40	43	49	46	32	24
Trémails à poissons démersaux et benthiques	29	34	37	31	28	29	29	28	29	28	30	35
Filets maillants à poissons démersaux et benthiques	26	24	23	22	22	26	18	23	24	22	23	23
Filets maillants encerclants à dorade royale	12	16	19	23	28	28	25	29	28	27	17	15
Casiers à poulpes	19	21	22	19	17	11	10	11	18	23	25	23
Verveux à anguille	22	14	8	19	20	18	1		24	28	29	31
Trémails à dorade royale	14	15	17	18	17	14	16	15	17	19	17	14
Filets maillants encerclants à poissons démersaux et benthiques	14	14	18	20	13	12	10	13	12	14	15	15
Trémails à soles	11	13	15	15	10	12	5	7	9	17	17	12
Palangres de fond à poissons démersaux et benthiques	11	11	11	12	13	12	10	12	13	13	12	11

de 0 à 9 navires
 de 10 à 19 navires
 de 20 à 28 navires
 de 29 à 38 navires
 de 39 à 49 navires

Les périodes d'inactivité



122

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

47

navires inactifs à la pêche toute l'année

544

mois d'inactivité totale pour le lieu

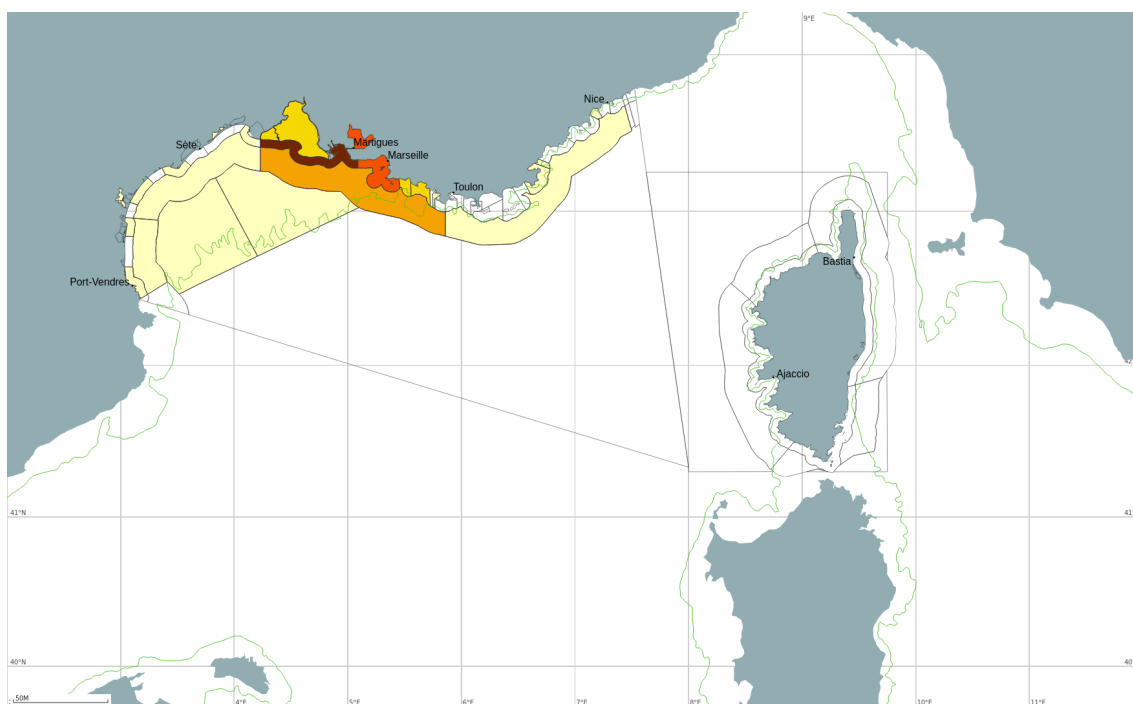
4,5

mois d'inactivité en moyenne par navire

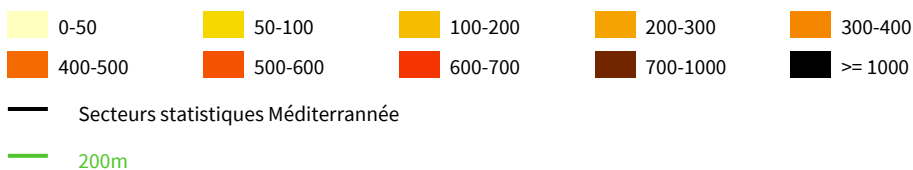


Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". En Méditerranée, les zones sont de taille variable et d'autant plus réduites qu'elles sont côtières. Il peut en résulter une lecture surestimant la réalité de l'activité dans les zones plus au large, relativement aux zones côtières. Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

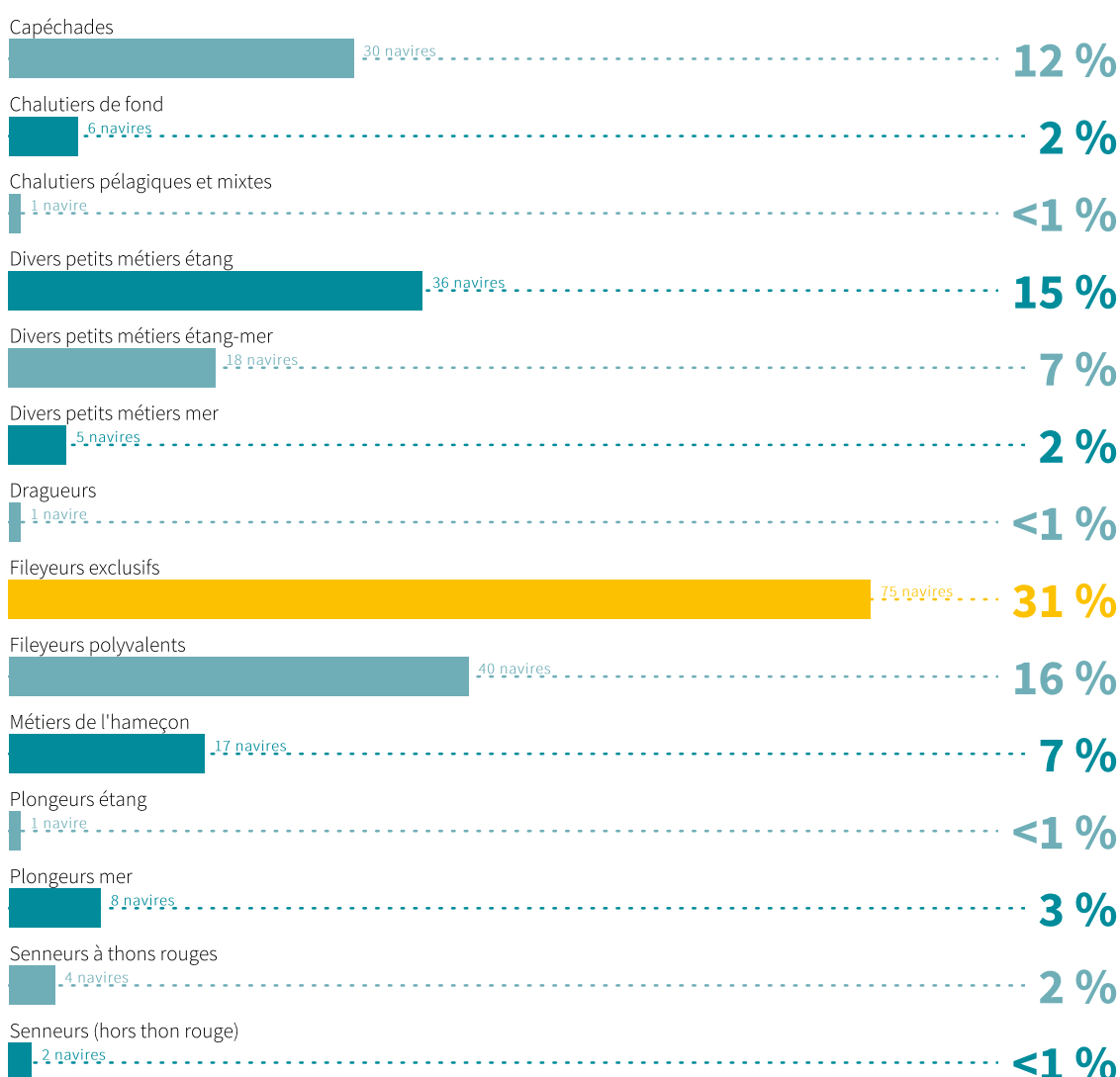




Flottes du département

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

Répartition des navires par flottille





Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Capéchades	6,1	72	1,1
Chalutiers de fond	21,0	298	3,3
Chalutiers pélagiques et mixtes	24,9	316	5,0
Divers petits métiers mer	7,5	117	1,3
Divers petits métiers étang	6,5	89	1,2
Divers petits métiers étang-mer	7,7	127	1,4
Dragueurs	5,8	166	1,0
Fileyeurs exclusifs	7,9	92	1,3
Fileyeurs polyvalents	9,0	159	1,6
Métiers de l'hameçon	8,7	126	1,7
Plongeurs mer	7,7	137	1,9
Plongeurs étang	7,4	85	1,0
Senneurs (hors thon rouge)	16,2	194	4,3
Senneurs à thons rouges	39,7	717	11,2



Productions du département

Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 6 m	43	33 77 %	31 72 %	39 91 %	396	239 60 %	199 50 %	286 72 %
[6-10[m	161	131 81 %	95 59 %	136 84 %	1 558	1 049 67 %	701 45 %	1 144 73 %
[10-12[m	27	23 85 %	19 70 %	25 93 %	265	180 68 %	132 50 %	210 79 %
[12-15[m	1	1 100 %	1 100 %	1 100 %	5	6 120 %	2 40 %	6 120 %
[18-25[m	8	7 88 %	7 88 %	7 88 %	77	69 90 %	70 91 %	69 90 %
[25-40[m	1	0 0 %	0 0 %	0 0 %	1	0 0 %	0 0 %	0 0 %
>= 40 m	3	0 0 %	0 0 %	0 0 %	3	0 0 %	0 0 %	0 0 %
Total	244	195 80 %	153 63 %	208 85 %	2 305	1 543 67 %	1 104 48 %	1 715 74 %
< 10 m	204	164 80 %	126 62 %	175 86 %	1 954	1 288 66 %	900 46 %	1 430 73 %
>= 10 m	40	31 78 %	27 68 %	33 82 %	351	255 73 %	204 58 %	285 81 %



Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DGAMPA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée ;
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Valeur (k€)		Tonnage (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Dorade royale	5 127	(22 %)	498	(13 %)	10,29
Pieuvres, poulpes	1 953	(8 %)	253	(6 %)	7,72
Thon rouge	1 838	(8 %)	168	(4 %)	10,97
Anguilles *	1 548	(7 %)	205	(5 %)	7,54
Bars	1 392	(6 %)	92	(2 %)	15,19
Merlu européen	1 127	(5 %)	175	(4 %)	6,43
Sole commune	1 039	(4 %)	51	(1 %)	20,20
Moules	986	(4 %)	436	(11 %)	2,26
Mulets	800	(3 %)	580	(15 %)	1,38
Baudroies	613	(3 %)	78	(2 %)	7,88
Nasse-ceinture	582	(2 %)	101	(3 %)	5,74
Rougets	572	(2 %)	63	(2 %)	9,08
Rascasses	548	(2 %)	36	(1 %)	15,21
Anchois	346	(1 %)	245	(6 %)	1,42
Turbot	317	(1 %)	13	(0 %)	23,71
Autres espèces	4 575	(20 %)	909	(23 %)	5,03
Total (toutes espèces confondues)	23 365	(100 %)	3 904	(100 %)	5,98

* La source « Ventes » ne distingue pas les stades d'anguilles. La valeur estimée est basée sur une moyenne du prix de l'ensemble des stades.

Cofinancements

